



NEWS

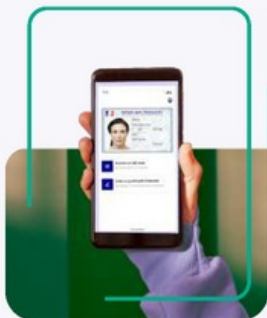
L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE : UN NOUVEAU SERVICE À MANTES-LA-JOLIE - AVRIL 2025

Vous avez désormais la possibilité de créer votre identité numérique "France Identité" avec votre carte d'identité au format carte bancaire. L'activation de l'identité numérique est essentielle pour améliorer la sécurité, la commodité et l'efficacité des interactions en ligne, tout en offrant aux utilisateurs un meilleur contrôle sur leurs données personnelles.

Publié le 22 avril 2025

À condition d'avoir une carte d'identité au format carte bancaire et un téléphone compatible, **l'activation de l'identité numérique** permet aux utilisateurs d'accéder facilement à une multitude de services en ligne, tels que les services bancaires, les plateformes de médias sociaux, et les services publics, sans avoir à fournir à chaque fois des informations personnelles redondantes et en bénéficiant d'une sécurité renforcée.

Grâce à l'identité numérique, les utilisateurs vont pouvoir gérer leurs informations d'identification de manière sécurisée, réduisant ainsi le risque de vol d'identité et d'usurpation.



France Identité : à quoi ça sert ?

Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ?
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régalienne
en téléchargeant l'application officielle France Identité !

Vos avantages avec l'identité numérique



Créez un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)



Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.



Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)



Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées. L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.



Vos avantages en plus avec la certification en mairie



Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :



**Procuration de vote
100 % dématérialisée**



**Bouquet de services accessibles
via FranceConnect+**



Demandes de financement
de travaux de rénovation
énergétique avec MaPrimeRénov



Achat de formation avec
Mon Compte Formation



L'avantage
de la certification de votre
identité numérique,
c'est de pouvoir réaliser
de nombreuses démarches
qui nécessitent autrement
un déplacement physique
en mairie ou ailleurs
(gendarmerie, préfecture...)
pour vérifier votre identité.



Et bien d'autres
usages à venir...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : france-identite.gouv.fr



Le saviez-vous ?

Avec votre carte d'identité au format carte bancaire, vous pouvez créer votre identité numérique France Identité



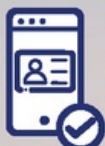
C'est simple

Téléchargez l'application France Identité. Créez votre identité numérique. Rendez-vous en mairie pour la faire certifier.



C'est plus sûr

Vous êtes protégé contre les risques d'usurpation d'identité et gardez la main sur vos données personnelles.



C'est utile au quotidien

Pour présenter votre permis de conduire numérique, prouver votre identité, accéder sans identifiant et sans mot de passe aux services publics essentiels.





Découvrez tous les avantages de l'identité numérique sur france-identite.gouv.fr

